

JÓZSEF BRATINKA

ANALYSES PRAGMATIQUES COMPARÉES À PROPOS DE LA COORDINATION PAR MAIS

"Il est difficile, une fois qu'on a commencé à l'observer, de ne pas être fasciné par la conjonction mais" - écrivit O. DUCROT dans un article<sup>1</sup> qui, depuis, constitue le point de départ de toute une série de publications relatives à ce sujet. Malgré l'élargissement des recherches, et la multiplication des considérations théoriques, le mais en question garde toute sa fraîcheur et n'en fascine pas moins celui qui l'observe aujourd'hui. Dans mon cas, cette fascination a eu lieu à deux époques. La première correspond à l'époque où je lisais les analyses successives traçant les contours d'une sémantique différente - celle qui distingue systématiquement "contenu informatif" et "valeur d'action" d'un énoncé - qu'on appelle généralement la pragmatique, la théorie de l'argumentation ou, suivant le terme de O. DUCROT, "rhétorique intégrée"; la deuxième correspond à l'époque où je faisais l'examen comparé - et historique, suivant ma formation et mes centres d'intérêt - des conjonctions marquant l'opposition en hongrois.

Cette double fascination combinée aux expériences de la comparaison linguistique déterminent et la structure, et les orientations (ou bien l'intérêt) de la présente communi-

cation. Je ferai d'abord le bref résumé des enquêtes menées à propos du mais français, ensuite j'examinerai, dans la même perspective, les équivalents hongrois. D'un autre côté, l'adoption de principes pragmatiques tels que "valeur" et "orientation argumentatives" permettra de comprendre et de décrire certains aspects négligés de l'étymologie (ou de la genèse sémantique) des conjonctions hongroises correspondantes. En tant que mise en pratique, l'examen comparé qui suit pourra fournir de nouvelles preuves de la validité des principes mentionnés.

Les analyses pragmatiques de la conjonction mais du français partent de la critique des définitions proposées par les dictionnaires et grammaires traditionnels. Ceux-ci, en effet, établissent des "catégories extrêmement vagues et générales (p.e. "marque d'une nuance particulière" — Larousse) ou, au contraire, ils essaient de décrire les différentes possibilités de l'emploi de mais, lui attribuant ce qui généralement revient au contexte qui l'entoure. C'est ainsi qu'ils distinguent un "mais de transition" (illustré par la phrase Mais revenons à notre sujet), un "mais d'approbation" (p.e. Mais vous avez raison) ou un "mais d'addition" (Non seulement... mais encore...) etc. Pourquoi ne pas définir — demandent non sans ironie DUCROT et ses collègues — un "mais d'invitation" d'après les phrases comme Mais venez donc déjeuner. Et comment peut-on expliquer l'opposition, pas évidente du tout, qu'introduit le mais des phrases de type Les privilèges finiront, mais le peuple est éternel

(Mirabeau), ou bien Je reviendrai, mais c'est la dernière fois.<sup>2</sup>

En réalité, l'opposition (le contraste) ne se trouve pas toujours, et le plus souvent, au niveau des significations ou des contenus informatifs, mais à celui des mouvements argumentatifs déclenchés par les énoncés. Ainsi, chaque proposition (P) peut être considérée comme argument en faveur d'une conclusion r, sous-entendue par les interlocuteurs. La définition des phrases (énoncés) de type P mais Q se formule donc de la façon suivante: "Oui, P est vrai; tu aurais tendance à en conclure r; il ne faut pas, car Q/Q étant présenté comme un argument plus fort pour non-r que n'est P pour r."<sup>3</sup>

La conjonction mais est donc analysée, par O. DUCROT et ses collaborateurs, en tant que connecteur argumentatif capable d'orienter la signification des énoncés en y joignant des conclusions opposées (anti-orientées). D'autre part, pour interpréter les occurrences de mais, on doit se référer à la situation d'énonciation<sup>4</sup> (voir l'exemple Il est de gauche, mais il est intelligent).

Sur ce point, il faut aussitôt noter que la définition citée concerne seulement le mais "d'argumentation" (équivalent de aber en allemand, ou de en hongrois) que les linguistes opposent à un "mais de réfutation" (traductible par sondern et hanem). Dans ce dernier cas, nous avons affaire à une structure de négation (reprise négative d'une affirmation précédente) suivie de rectification (p.e. Ce n'est

pas ma faute, mais la tienne).<sup>5</sup> - Les deux fonctions, distinguées par deux morphèmes même dans plusieurs langues, ne semble pas avoir beaucoup de points communs, de même que leur étymologie paraît plutôt bizarre: les "deux mais" dérivent, d'après la brillante analyse de O. DUCROT et de C. A. VOGT<sup>6</sup>, du magis /= plus/ conjonction comparative d'inégalité en latin. Il faut donc trouver, ce qui ne paraît pas évident, un rapport sémantico-fonctionnel entre la phrase comparative et la coordination adversative. L'explication est fournie par l'analyse des mouvements argumentatifs: dans toute comparaison d'inégalité l'un des deux termes (celui qui représente le degré supérieur) est mis en valeur, tandis que l'autre (représentant le degré inférieur) est défavorisé, éventuellement nié ou rejeté. Par exemple, un énoncé comme Jean est plus fort qu' (il n'est) intelligent peut nous orienter vers les conclusions: 'Jean est (vraiment) fort' ou bien 'Jean n'est pas intelligent'. Il s'agit donc de valeurs (orientations) opposées, d'une confrontation argumentative dont dérive facilement la coordination par mais. Si, en effet, cette confrontation met l'accent sur la négation (le rejet du degré inférieur), on arrive à la réfutation (Il n'est pas intelligent, mais fort); si, au contraire, on met en oeuvre une stratégie plus subtile, proche de la concession, on arrive à l'opposition argumentative décrite ci-dessus: Il est [j'accepte bien] intelligent, mais il est [plutôt, en réalité] fort, ou autrement:

Jean est fort, mais Paul est intelligent.

Nous pourrions encore longuement traiter les détails, fort instructifs, du mais français, mais notre intérêt nous attire vers les équivalents hongrois.

En hongrois, tout d'abord, on fait la distinction systématique des deux fonctions en question: la première, celle de la réfutation (cf. allem. sondern) se traduit par hanem, et la deuxième, quasi-concessive (cf. allem. aber) par le morphème de. Quant aux étymologies, ce dernier descend très probablement d'une interjection primitive exprimant l'insistance ou l'accent d'intensité. Cette origine, malgré quelques incertitudes étymologiques<sup>7</sup>, semble bien confirmer la conception élaborée par O. DUCROT et C. A. VOGT, étant donné que de introduit la proposition véhiculant l'argument plus fort, et opposé à un précédent, en faveur d'une conclusion non-r; par exemple: Szép idő van, de nincs kedvem elmenni /= Il fait beau, mais je n'ai pas envie de sortir/.

Dans le cas de hanem, la question se formule de façon plus complexe, bien que l'étymologie en soit bien évidente: hanem < ha + nem /= si + non/. C'est à dire que le hanem de rectification dérive de l'association d'une conjonction conditionnelle /ha/ et d'une particule de négation /nem/. Comment expliquer maintenant cette transformation et la valeur syntaxique et sémantique actuelles de hanem?

Une première difficulté: la fonction de hanem ne se comprend plus à partir du sens de ses composants, bien au contraire, Nem olvas, hanem ír /= Il ne lit pas, mais [sinon]

il écrit/ est loin d'être identique à Nem olvas, ha nem ír /= Il ne lit pas s'il n' [si + non] écrit pas/. - Deuxième difficulté: les premières occurrences de hanem, conjonction unie, datées du XVI<sup>e</sup> siècle, nous révèlent une fonction bien particulière qui est comparable à certains emplois du sinon en français. Dans ces exemples, l'ordre des propositions est fixe (principale suivie de subordonnée/, et la principale comporte obligatoirement un morphème (pronon, adverbe) négatif, ou bien interrogatif (mais impliquant une réponse négative), par exemple: Senki nem segít, ha-nem ő /= Personne ne [t'] aide [ra] si ce n'est [sinon] lui/, ou bien: Ki/csoda/ segít, ha-nem ő? /= Qui est-ce qui [t'] aide [ra] si ce n'est [sinon] lui?/.

Il est clair, d'après l'analyse des exemples du vieux hongrois dont je préfère ne pas charger mon lecteur ici<sup>8</sup>, que le hanem en question a une fonction non pas rectificatrice, mais introduisant - comme le sinon du français - une exception ou une restriction (cf. Petit Robert/.

Le contenu sémantique de la phrase choisie en exemple est: 'Il /t'/ aide/ra/' et 'Personne d'autre n/e t'/ aide/ra/'. Le mouvement argumentatif, bien caractéristique, peut être décrit par la loi /logique/ de la contraposition et son application linguistique<sup>9</sup> ( $p \rightarrow q = \text{non-}q \rightarrow \text{non-}p$ ): 'S'il y a quelqu'un c'est lui'  $\rightarrow$  'Il n'y a personne si ce n'est pas lui'. Ce mouvement caractérise (il suffit de penser aux phrases construites par seul, seulement ou ne... que...) toute formule de restriction ou d'exception: on

restreint, ou même on annule, la validité d'une affirmation (on crée une "classe vide") pour admettre une seule, ou un nombre limité d'occurrences. On voit donc que le mouvement argumentatif (ou l'orientation vers des conclusions de type: 'C'est sûr qu'il [t'] aidera'/ se réalise par une structure de supposition et de subordination de deux propositions grammaticalement négatives.

Comment se fait-il maintenant que la négation grammaticale ('si ce n'est pas [sinon] lui') se transforme, par la suite, en affirmation et que la subordination par si prenne la valeur d'une coordination, celle, notamment, de la rectification (non-p mais q)? La question peut trouver une réponse, une nouvelle fois, par l'analyse des valeurs argumentatives. Tout d'abord, on remarque que la proposition négative, introduite par ha-nem /= si-non/ correspond à une affirmation au niveau de l'argumentation /'Personne... si-non lui' → 'C'est bien lui qui...'/ . C'est, sans aucun doute, cette valeur argumentative qui s'infiltré peu à peu dans la signification des énoncés correspondants, ce qui a pour conséquence la transformation sémantique et syntaxique, suivie de l'assimilation morphologique, de ha-nem. La conjonction "intermédiaire" ainsi établie servira à introduire la seule affirmation jugée admissible, après avoir exclu tout autre jugement possible: Senki nem tud segíteni, hanem ő /= Personne d'autre ne pourra aider sinon/sauf lui/.

La deuxième étape de l'évolution de hanem se décrit ainsi: la proposition introduisant, comme on l'a vu, la seule affirmation admissible se combine avec le refus explicite (la reprise négative) d'une affirmation précédente. En d'autres termes, à la restriction se substitue la réfutation et la rectification: Nem Péter tud segíteni, hanem János /= Ce n'est pas Pierre qui pourra aider, mais Jean/; Nem olvas, hanem ír /= Il ne lit pas, mais il écrit/ etc.

Dans ce type de phrase, dont les premières occurrences remontent également au XVI<sup>e</sup> siècle, la conjonction hanem perd toute sa valeur conditionnelle et négative pour prendre, suivant l'orientation argumentative de la proposition correspondante, l'unique fonction d'introducteur de rectification, c'est à dire de connecteur pragmatique et, notamment, argumentatif.<sup>10</sup>

Nous avons brièvement examiné, à propos de la coordination par mais, la validité des principes de l'argumentation sur les faits diachroniques (de langues aussi différentes que le hongrois et le français). Sans avoir trouvé des analogies directes dans le domaine de la coordination adversative, la mise en oeuvre des principes en question nous a amené à de nouvelles conclusions et à une explication plus exacte sur le plan étymologique. Il est donc à croire que ce genre d'examen, se référant à la théorie de l'argumentation, pourra donner un nouvel élan à la réflexion linguistique dans plusieurs domaines.

NOTES

1. DUCROT, Oswald, "Analyses pragmatiques", dans Communications '32, /Paris, Seuil, 1980/, p. 11.
2. Je me réfère aux exemples et formules donnés par O. DUCROT et al. "Mais occupe-toi d'Amélie" in Les mots du discours, Paris, Éd. de Minuit, 1980, p. 93-99.
3. Les mots du discours, p. 97. — Il peut être intéressant de comparer cette définition à la suivante:  
"Lorsqu'on coordonne par mais deux propositions p et q, on ajoute à p et à q les deux idées suivantes: D'abord, qu'une certaine conclusion r, que l'on a précisément dans l'esprit, et que le destinataire peut retrouver, serait suggérée par p et infirmé par q: autrement dit, p et q ont, par rapport à r, des orientations argumentatives opposées. Ensuite, que q a plus de force contre r que p n'en a en sa faveur: de sorte que l'ensemble p mais q va dans le sens non-r. /.../  
Une telle description me paraît avoir — continue  
O. DUCROT —, du point de vue théorique, trois conséquences importantes... D'une part, elle fait apparaître mais comme une sorte de "pronom". /.../  
Ensuite, mais fournit l'exemple d'un morphème qui

ne saurait se décrire qu'en termes pragmatiques ... Enfin, la définition que j'ai proposée pour mais repose, d'une façon évidente, sur la notion de l'argumentation. Dire qu'une phrase a valeur argumentative, c'est dire qu'elle est présentée comme devant incliner le destinataire vers tel ou tel type de conclusion" /Communications, 32', p.11-12/; la définition est aussi citée dans l'ouvrage critique de MEYER, Michel, Logique, langage et argumentation, Paris, Hachette Université 1982, p. 117.

— On pourra également consulter: DUCROT, Oswald, Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique, Paris, Hermann, 1972 /2<sup>e</sup> édition 1980/, p. 128-129; on trouvera un excellent résumé de la question dans: MAINGUENEAU, Dominique, Nouvelles tendances en analyse du discours, Paris, Hachette Université, 1987, p. 120-123.

4. Cf. Les mots du discours, p. 98. Quant au terme "connecteur argumentatif" voir aussi: MOESCHLER, Jacques, Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours, Paris, Hatier-Crédif, 1985, p. 60-67.

5. Outre les ouvrages déjà cités, on pourra consulter: ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, O. "Deux mais en français?", in Lingua 43 /1977/, p. 23-40; PLANTIN, C. "Deux mais", Semantikos 2 /1987/, p. 89-94.

6. DUCROT, O. et VOGT, C. A. "De magis à mais: Une hypothèse sémantique", in Revue de Linguistique Romane 43 /Paris, Éd. SLR--CRNS 1979/, p. 317-341.
7. Cf. A magyar nyelv történeti-etimológiai szótára [Dictionnaire étymologique de la langue hongroise, publié sous la direction de BENKŐ L.] Budapest, Akadémiai K., 1967-76, vol. I-III. -- Dans ce qui suit je me réfère avant tout à cet ouvrage.
8. On trouvera la documentation complète dans une autre communication, rédigée en langue hongroise, de l'auteur: De, hanem, hogynem — pragmatikai megközelítésben [Conjonctions du hongrois, dans une optique pragmatique] Néprajz és nyelvtudomány [Ethnographie et linguistique] 31-32 /Szeged, 1987-88/, à paraître.
9. Je ne veux pas, bien sûr, identifier l'implication matérielle à la subordination par si, l'analyse de O. DUCROT /cf. Dire et ne pas dire, p. 179-185/ m'encourage cependant à faire usage d'un tel principe de logique.
10. A la fin de cet examen nous n'avons peut-être pas tort de supposer, sans en bien connaître les détails, l'existence de mécanismes parallèles dans l'évolution du sino espagnol, du senao portugais, ou même du nisi en latin classique; les spécialistes en jugeront.